

La liberté d'expression encore.... À la demande de la DGSI, le film "l'Apôtre" interdit

En bas, le lien pour voir la bande annonce

Les effets pervers du terrorisme. Encore le syndrome de la femme battue: au lieu de dénoncer son mari violent, il faut la faire taire pour ne pas qu'elle provoque son "homme" qui risque de la violenter.

Donc, si je comprends bien, Charlie Hebdo a le droit t'insulter tout le monde (particulièrement les croyants), mais un film qui parle d'un **musulman touché par l'amour du Christ** est *interdit*, sous prétexte que c'est dangereux !!! À ce que je sache, la France n'est pas le Pakistan, tous ont le droit de changer de religion !

Vraiment décevant...

La liberté d'expression à deux vitesses. Ils ne prennent pas conscience qu'ils donnent victoire aux terroristes ? Le but du terrorisme est justement d'intimider, d'empêcher d'agir librement. Volonté de mollusque !



Photo © DR

Liberté d'expression.

Après les difficultés de programmation du film *Timbuktu* sur les islamistes au Mali, et l'annulation de la pièce *Lapidée*, conséquences des attentats terroristes en France, une nouvelle censure frappe *l'Apôtre*, le long-métrage de Cheyenne Carron sur la conversion d'un jeune musulman au catholicisme.

Mais cette fois, c'est la DGSI qui réclame que le film ne soit pas diffusé à Nantes,

« *cette projection pouvant être perçue comme une provocation par la communauté musulmane* », l'islam punissant de mort l'apostasie.

« *L'Apôtre est un film qui parle d'amour*, rétorque la réalisatrice.

Au lieu de l'interdire, on devrait le projeter dans les mosquées radicales. »

Valeurs actuelles vous propose de regarder la bande-annonce du film, en vente également en DVD :

Source :

<http://www.valeursactuelles.com/politique/a-la-demande-de-la-dgsi-le-film-lapotre-interdit-50291>